



Enquêtes « Premières semaines à l'Université » 2010 et 2011

Septembre 2012

Université Paris 1

L'ENQUÊTE :

- Les données d'enquête sont collectées par le biais de questionnaires auto-administrés pendant les séances de TD.
- L'enquête actuelle ne permet d'interroger que les étudiants inscrits en contrôle continu.
- La mise en place progressive d'un questionnaire électronique devrait permettre de compléter l'enquête actuelle en interrogeant les étudiants inscrits en examen terminal.

Des enquêtes spécifiques aux L1

Depuis 2000, l'ORIVE réalise chaque année l'enquête « Premières semaines à l'Université » auprès des étudiants inscrits en L1. Cette enquête porte sur les projets universitaires et professionnels de ceux-ci ainsi que sur les difficultés qu'ils ont pu rencontrer à leur arrivée à l'Université. Ce bulletin a pour but de rapporter et comparer les résultats des enquêtes de décembre 2010 et d'octobre 2011 pour lesquelles ont été collectés respectivement 4009 et 4151 questionnaires au sein des 10 UFR : Economie (738 et 864), Histoire de l'art et archéologie (181 et 226), Arts plastiques et sciences de l'art (280 et 287), Gestion (710 et

690), Géographie (131 et 94), Histoire (368 et 446), Philosophie (154 et 153), Administration Economique et Sociale (318 et 308), Droit (978 et 936), Mathématiques et informatique (151 et 147). Les résultats des deux enquêtes étant très proches, ne seront détaillées ici que les données principales, et les différences significatives. Les résultats des enquêtes précédentes ainsi qu'un bulletin sur les difficultés rencontrées par les étudiants de L1 sont disponibles sur notre site internet (<http://orive.univ-paris1.fr/>).

Dans ce bulletin, les résultats des UFR sont souvent présentés par grands domaines :

- sciences économiques, qui regroupent les filières d'Economie (UFR 02), Gestion et économie d'entreprises (UFR 06) et Mathématiques et informatique (UFR 27) ;
- sciences humaines et arts, qui regroupent les filières d'Histoire de l'art et archéologie (UFR 03), Arts plastiques et sciences de l'art (UFR 04), Géographie (UFR 08), Histoire (UFR 09) et Philosophie (UFR 10) ;
- sciences juridiques qui regroupent les filières Droit (UFR 26) et Travail et études sociales, A.E.S. et droit social (UFR 12).

Dans ce numéro :

Des enquêtes spécifiques aux L1	1
Les caractéristiques des étudiants	1
Souhait initial de formation	2
Parcours académique souhaité et future profession	3
Attentes vis-à-vis de l'Université	3
L'arrivée à l'Université :	4
• L'inscription : premier contact avec l'Université	4
• Le travail universitaire	4
• L'aide apportée aux étudiants	5
• La communication	6

Les caractéristiques des étudiants

Les caractéristiques des étudiants interrogés au cours des deux enquêtes sont proches de celles des années précédentes, les principales différences étant liées au domaine d'études. En sciences économiques, les étudiants sont plus jeunes que dans les autres domaines (18,8 ans à l'enquête et 18,4 ans à l'obtention du baccalauréat). Ils sont géné-

ralement titulaires d'un bac ES ou S (respectivement 52% et 39%) certains cependant possèdent un bac L ou PRO (1%) ou technologique ; la part de ces derniers est passée de 4% en 2010 à 6% en 2011.

En sciences humaines comme en sciences juridiques, les enquêtés ont obtenu leur baccalauréat à 18,5 ans et sont âgés, au moment de

l'enquête 2011, de respectivement 19,3 et 19,1 ans.

En sciences humaines, on relève une proportion plus forte de titulaires d'un bac PRO (2% en 2010 et 4% en 2011) tandis qu'en sciences juridiques, on compte plus de titulaires d'un bac technologique (9% en 2010 et 11% en 2011).

Enquêtes « Premières semaines à l'Université » 2010 et 2011

La majorité (68%) des enquêtés vient directement du lycée, mais cette proportion a diminué en sciences humaines, passant de 71% à 67% et augmenté en sciences juridiques (59% à 66%). En 2010 et 2011, 66% des enquêtés étaient des bacheliers de l'année.

En l'absence d'information sur les diplômes des parents et leurs revenus (que les étudiants ne connaissent pas toujours), les milieux sociaux familiaux ont été définis par les seules professions. Un étudiant appartient donc à un milieu favorisé si au moins un de ses parents exerce une profession libérale, est chef d'entreprise, cadre du secteur public ou privé, professeur des écoles. Il est dit de milieu « intermédiaire 1 » si aucun de ses parents n'appartient à la catégorie précédente, mais au moins l'un d'entre eux exerce une profession intermédiaire au sens de l'INSEE, est technicien ou contremaître. Appartiennent à la catégorie « intermédiaire 2 » les enfants d'employés, policiers, agriculteurs, commerçants, artisans. Sont dits de milieu défavorisé les enfants d'ouvriers. Les parents retraités sont rattachés à leur ancienne profession.

En 2010, 59% des étudiants de LI étaient issus d'un niveau socio-familial favorisé, 58% en 2011 (il n'y a pas de grande différence non plus, entre les deux enquêtes, dans les proportions des autres catégories : en 2011, 17% sont de niveau « intermédiaire 1 », 20% de niveau « intermédiaire 2 », 4% de niveau défavorisé et 2% n'ont indiqué aucune profession).

Si, en 2010 comme en 2011, 95% des enquêtés résident en région parisienne au moment de l'enquête (49% à Paris et 46% dans les autres départements franciliens), en moyenne seuls 81% y ont obtenu leur baccalauréat et ils ne sont même que 75% en sciences humaines. Dans ce domaine, 20% ont obtenu leur baccalauréat en province, alors qu'ils sont moins de 10% dans les autres domaines.

L'enquête 2011 a révélé que 57% des enquêtés parlaient couramment une autre langue que le français, à savoir 53% en sciences humaines et 60% en sciences économiques. Mais si les langues les plus usitées sont presque les mêmes d'un domaine à l'autre (39% parlent anglais couramment, 4% allemand, 11% espagnol, 3% italien), seuls 15% des enquêtés en sciences humaines ont déclaré parler couramment une autre langue que celles précédemment mentionnées, contre 26% dans l'ensemble de l'Université. Les autres langues mentionnées sont principalement le portugais et des langues d'origine asiatique ou d'origine arabe. Les prochaines enquêtes permettront de voir s'il y a une évolution.

Souhait initial de formation

A Paris I, 64% des bacheliers de l'année avaient choisi, lors des vœux exprimés en terminale, de s'inscrire où ils le sont actuellement. Cette proportion est restée stable entre les deux enquêtes pour ces néo-bacheliers. Mais parmi les bacheliers d'une année antérieure elle a diminué, passant de 43% en 2010 à 38% en 2011. Quelle que soit l'année d'obtention du baccalauréat, parmi ceux qui ne sont pas inscrits conformément au premier choix qu'ils

Choix initial	Domaine d'inscription au moment de l'enquête			
	Sc. économiques	Sc. Humaines	Sc. Juridiques	PARIS I
Autre filière à Paris I	12%	20%	16%	16%
BTS-DUT	21%	11%	21%	18%
Classe prépa.	33%	15%	12%	22%
Ecole	14%	20%	10%	15%
Même filière autre université	5%	2%	5%	4%
Autre filière autre université	9%	22%	30%	19%
Autre	3%	4%	3%	3%
MANAA	0%	4%	1%	1%
Sc. Po Paris	2%	3%	2%	2%
Total	100%	100%	100%	100%

avaient formulé, 22% avaient exprimé l'envie d'intégrer une classe préparatoire, (12% en sciences juridiques et 33% en sciences économiques). Près d'un tiers (30%) des étudiants de sciences juridiques avaient émis le souhait d'intégrer une autre filière et une autre université. Il s'agit principalement d'étudiants en Droit. Ils sont globalement 22% en sciences humaines, mais tout de même 37% en Philosophie. Ils ne sont, par contre, que 9% à avoir émis ce premier choix en sciences économiques.

Source : ORIVE : Enquête « Premières semaines à l'Université 2011 », octobre 2011

Dans tous les cas, parmi les enquêtés dont l'inscription ne correspond pas à leur premier choix, 56% ne l'ont pas obtenu en raison d'une sélection faite à l'entrée de la filière choisie, et 23% ont changé d'orientation après l'expression des vœux en terminale. Ils sont même 36% dans ce cas en sciences juridiques. Parmi les étudiants énumérant d'autres motifs, 6% ont été contraints par des dates limites à respecter, 4% par la situation géographique et 3% par la situation financière.

En 2011, une question sur les sources d'information concernant l'orientation a été intégrée au questionnaire. Celle-ci a montré que la proportion d'étudiants n'ayant pas reçu de conseils sur l'orientation est plus importante parmi les étudiants qui ne sont pas inscrits conformément à leur premier choix, à savoir 49%, contre 43% parmi les inscrits à Paris I dans la filière initialement choisie.

Parcours académique souhaité et future profession

Dès leur inscription à Paris I, les étudiants ont déjà une idée assez précise du parcours qu'ils souhaitent y effectuer. Ainsi, en sciences humaines, 13% des enquêtés annoncent ne pas vouloir poursuivre leurs études dans l'UFR actuelle au-delà de la première année, c'est en particulier le cas de 28% des étudiants d'Arts plastiques, qui souhaitent souvent intégrer une école. En sciences humaines, 43% des étudiants envisagent d'arrêter leurs études dans leur UFR actuelle après l'obtention de la licence. Ils ne sont que 29% dans ce cas en sciences juridiques et 32% en sciences économiques. La majorité des étudiants de ces deux domaines envisage d'aller jusqu'au M2 avant de changer d'UFR ou de s'arrêter complètement. Ils sont 50% en sciences économiques et 48% en sciences juridiques. Seuls 26% des enquêtés de sciences humaines souhaitent atteindre ce niveau d'études.

Enfin, en 2011 comme en 2010, 8% des enquêtés souhaitent obtenir un doctorat à Paris I, dans la filière où ils sont inscrits. La proportion est comprise entre 6% en sciences économiques et 10% en sciences humaines.

Le niveau d'études que les enquêtés souhaitent obtenir à Paris I n'est pas obligatoirement le niveau de formation qu'ils auront au moment de leur entrée sur le marché du travail. En effet, nombreux sont ceux qui poursuivent en parallèle des études dans d'autres filières ou établissements ou qui souhaitent poursuivre leur études après leur passage à Paris I. Plus de 2 enquêtés sur 5 (42%) sont dans ce cas en 2011, et ils étaient même 49% en 2010. En 2011, cette proportion est maximale en sciences humaines (47%), où les étudiants veulent arrêter plus tôt leurs études à Paris I, alors qu'elle n'est que de 34% en sciences juridiques, où les étudiants sont nombreux à vouloir poursuivre jusqu'en M2 à Paris I.

La grande majorité des étudiants qui souhaitent obtenir un diplôme dans une autre filière ou un autre établissement le font pour obtenir un niveau de formation plus élevé. Ainsi, 58% souhaitent obtenir, ailleurs que dans l'UFR actuelle, un M2 (cette proportion varie de 47% en sciences humaines à 69% en sciences économiques) ou même un doctorat (9%).

Tous établissements et filières confondus, en moyenne 10% des étudiants de L1 souhaitent poursuivre des études jusqu'au doctorat (8% en sciences économiques et 12% en sciences humaines). En sciences économiques, 64% des enquêtés souhaitent obtenir un M2 (53% un M2P, 10% un M2R et 2% hésitent entre M2P et M2R), alors qu'ils ne sont que 39% en sciences humaines. Par ailleurs, en sciences humaines, 7% des étudiants ne souhaitent pas aller au-delà de la première année de licence et 33% pas au-delà de la licence. Ils ne sont respectivement que 2% et 18% dans ce cas en sciences économiques.

En ce qui concerne les projets professionnels des étudiants, les résultats des enquêtes 2010 et 2011 sont pratiquement les mêmes : environ 3 enquêtés sur 5 ont une idée de leur future profession (22% en ont une idée précise en 2011, 20% en 2010 tandis que 36% en ont seulement une vague idée lors des deux enquêtes). Mais les proportions diffèrent d'un domaine à l'autre : si en sciences humaines 30% ont une idée précise de leur future profession, ils ne sont que 15% en sciences économiques. Notons que c'est en Histoire de l'art et archéologie que les enquêtés sont les plus nombreux à avoir une idée précise de leur future profession (38%), ils mentionnent fréquemment des métiers liés à la restauration et conservation de biens culturels, ainsi qu'à l'archéologie.

Les attentes vis-à-vis de l'Université

Les enquêtés ont classé dans le même ordre leurs attentes vis-à-vis de l'Université en 2010 et 2011, mais les différences restent très nettes entre les différents domaines d'études. Les attentes en sciences économiques et en sciences juridiques sont proches : acquérir un diplôme, puis accéder à l'emploi. Au contraire, en sciences humaines l'attente principale est l'acquisition d'une culture générale.

On peut remarquer toutefois, qu'en Gestion, les étudiants associent d'abord la discipline à l'accès à l'emploi, alors que dans les autres filières, celle-ci est associée d'une part à l'acquisition d'une culture générale et d'autre part à l'obtention d'un diplôme.

*En Gestion, les
étudiants associent la
discipline à l'accès à
l'emploi.*

L'arrivée à Paris 1

Avant même leur entrée à l'Université, les étudiants peuvent être confrontés à des difficultés pour effectuer leurs inscriptions. Pour les néo-bacheliers, c'est la première fois qu'ils auront à effectuer deux inscriptions : l'une administrative, au cours de laquelle l'existence des conditions requises est vérifiée et les droits d'inscription acquittés, l'autre pédagogique, au cours de laquelle l'étudiant choisit les matières qu'il étudiera

pendant l'année et/ou les horaires des enseignements. En 2010, comme en 2011, 48% des enquêtés ont déclaré avoir éprouvé des difficultés pour s'inscrire administrativement, de 38% en MASS à 55% en Droit.

En ce qui concerne l'inscription pédagogique, un peu plus de la moitié des étudiants a éprouvé des difficultés pour l'effectuer (54% en 2010, 52% en 2011). Ces proportions, très stables d'une année sur

l'autre, varient en 2011 de 43% en sciences économiques à 62% en sciences juridiques. Au sein des sciences économiques, c'est en MASS qu'on observe la plus faible proportion d'étudiants ayant déclaré éprouver des difficultés (28%) et en sciences juridiques, c'est en Droit qu'elle est la plus forte (66%). Une seule différence significative à noter entre les deux années : en Histoire, cette proportion est passée de 64% à 55% entre 2010 et 2011.

Le travail universitaire

Une fois la rentrée effectuée, d'autres difficultés peuvent se présenter, particulièrement en ce qui concerne les méthodes de travail, spécifiques à l'enseignement supérieur et/ou à l'université.

La première difficulté à laquelle les étudiants sont confrontés est liée à la prise de notes. En 2010 comme en 2011, environ 2 étudiants sur 5 ont déclaré avoir eu des difficultés pour prendre des notes en cours magistral (généralement en amphithéâtre) – plus précisément, ils étaient 44% en 2010 et 39% en 2011. En 2011, quand on leur a demandé s'ils avaient également éprouvé cette difficulté en TD, seuls 13% ont dit l'avoir éprouvée. Toutefois, ils ne sont que 9% à avoir exprimé des problèmes pour prendre des notes à la fois en cours magistral et en TD.

Une autre des difficultés rencontrées en première année est liée à l'indépendance nouvelle que les lycéens découvrent à l'Université et qui peut causer des problèmes d'organisation personnelle du travail. Depuis 2009, dans le questionnaire, cette organisation est décomposée entre l'évaluation de la quantité de travail demandée, la gestion du temps et la définition des priorités.

La proportion d'étudiants ayant exprimé ces difficultés en 2011 est en légère baisse par rapport à 2010. La difficulté la plus souvent exprimée concerne la gestion du temps : 62% ont des difficultés à gérer ce temps en 2011, un peu moins qu'en 2010 (65%). Mais en 2009, il n'y en avait que 61%. Lors des deux enquêtes, 56% des étudiants ont exprimé avoir des difficultés à évaluer la quantité de travail demandée et 51% à définir les priorités. Ces proportions sont approximativement les mêmes parmi les néo-bacheliers et les autres. Cependant, c'est parmi les étudiants inscrits dans la même UFR ou au lycée l'année précédente que l'on observe la plus grande proportion d'enquêtés ayant exprimé des difficultés : au cours des deux enquêtes, 59% ont eu des difficultés à déterminer la quantité de travail demandée, 57% en 2011 et 53% en 2010 en ont éprouvé pour définir les priorités dans le travail et respectivement 65% et 63% pour gérer leur temps. La gestion du temps a moins souvent posé problème aux étudiants qui l'année précédente étaient déjà inscrits à l'Université, mais pas à Paris 1, que ce soit dans la même discipline ou dans une autre (54% dans les deux enquêtes).

Difficultés	Année d'enquête		
	2011	2010	2009
Prise de notes en CM	44%	39%	nc
Prise de notes en TD	13%	nc	nc
Evaluation de la quantité de travail demandée	56%	58%	57%
Définition des priorités	51%	53%	52%
Gestion du temps	62%	65%	61%
Obtention d'informations sur :			
Le déroulement des enseignements sur l'année	32%	37%	36%
Les modalités de contrôle des connaissances	38%	42%	40%
Le planning des CM et TD	17%	20%	22%
Les changements d'horaire ou de lieu des enseignements	33%	45%	37%
Les possibilités de stage	25% (61% ne se sont pas posé la question)	27% (63% ne se sont pas posé la question)	nc
Les débouchés professionnels	24% (46% ne se sont pas posé la question)	26% (47% ne se sont pas posé la question)	nc

nc : La question n'était pas posée ou les résultats ne sont pas comparables

Source : ORIVE : Enquêtes « Premières semaines à l'Université » 2009, 2010 et 2011

L'aide apportée aux étudiants

Dans les UFR, les étudiants peuvent recevoir des conseils pour améliorer l'organisation de leur travail personnel et/ou pour mener à bien un devoir. Si globalement, la majorité des enquêtés a exprimé avoir reçu ces conseils lors d'un cours de méthodologie (53% pour l'amélioration de l'organisation du travail personnel et 67% pour mener à bien un devoir), ces proportions tombent respectivement à 21% et 46% en sciences économiques, alors qu'elles atteignent respectivement 70% et 80% en sciences humaines et en sciences juridiques.



Aide pour organiser son travail personnel	Sciences économiques	Sciences humaines	Sciences juridiques	Université
dans un cours de méthodologie	21%	65%	68%	53%
dans un cours de remise à niveau	7%	0%	2%	3%
dans un autre cours	14%	18%	21%	18%
lors d'une réunion	7%	7%	5%	6%
lors d'un échange individuel (avec un enseignant, conseiller, ...)	23%	17%	16%	18%
autre (en famille, entre amis, ...)	68%	43%	47%	52%

Par ailleurs, si seulement 3% de l'ensemble des enquêtés ont reçu ces conseils pour organiser leur travail personnel lors d'un cours de remise à niveau, ils sont un peu plus nombreux en sciences économiques (7%). 52% des enquêtés ont reçu des conseils lors d'un échange en famille, entre amis, ... (68% en sciences économiques). Enfin, 18% des enquêtés ont déclaré avoir reçu ces conseils lors d'un échange individuel avec un enseignant ou un conseiller d'orientation (23% parmi les étudiants de sciences économiques).

Source : ORIVE : Enquête « Premières semaines à l'Université 2011 », octobre 2011

En ce qui concerne la réalisation des devoirs, 32% des enquêtés ont reçu des conseils sur ces méthodes au sein de leur famille ou de la part d'amis, ces proportions étant comprises entre 25% en sciences humaines et 39% en sciences économiques. Seuls 12% ont reçu des conseils lors d'un échange individuel avec un enseignant ou un conseiller d'orientation.

Aide pour mener à bien un devoir	Sciences économiques	Sciences humaines	Sciences juridiques	Université
dans un cours de méthodologie	46%	70%	78%	67%
dans un cours de remise à niveau	6%	1%	2%	2%
dans un autre cours	15%	31%	29%	26%
lors d'une réunion	3%	1%	2%	2%
lors d'un échange individuel (avec un enseignant, conseiller, ...)	14%	13%	9%	12%
autre (en famille, entre amis, ...)	39%	25%	34%	32%

Source : ORIVE : Enquête « Premières semaines à l'Université 2011 », octobre 2011

En résumé, les méthodes pour mener à bien un devoir ont été expliquées pendant les cours, alors que les méthodes pour améliorer l'organisation du travail personnel ont été acquises dans des contextes plus variés, mais, en sciences économiques, les enquêtés sont plus souvent aidés par les familles ou les amis.

Un autre moyen mis à la disposition des étudiants pour réaliser leurs premières années d'études dans les meilleures conditions possibles est le tutorat. Le système du tutorat permet aux étudiants de L1 ou L2 de demander conseil à des étudiants de M2 de la même filière.

Au moment de l'enquête, en 2010 seuls 9% des enquêtés avaient eu recours à un tuteur et ils n'étaient que 7% en 2011. Pourquoi ? En 2010, 4% des enquêtés disaient que le tutorat n'avait pas commencé, et 7% qu'ils n'en avaient pas entendu parler, en 2011, ils étaient respectivement 18% et 16%. En 2010, la majorité des étudiants (81%) avaient simplement répondu ne pas avoir eu recours au tutorat.

Néanmoins, parmi ceux qui n'y avaient pas eu recours au moment de l'enquête, la proportion de ceux qui pensaient y recourir par la suite est passée de 57% à 61% entre 2010 et 2011.

La communication

L'autonomie des étudiants nécessite une bonne information, donc une bonne communication. Si globalement en 2011, plus d'un tiers des enquêtés a dit avoir éprouvé des difficultés pour obtenir des informations, la proportion est en baisse continue depuis 2009. En 2011, 38% des enquêtés ont dit avoir des difficultés pour obtenir des informations sur les modalités de contrôle des connaissances, 33% sur les changements d'horaire ou de lieu des enseignements, 32% sur le déroulement des enseignements sur l'année et 17% sur le planning des cours magistraux et des travaux dirigés. Pour communiquer avec les étudiants, l'Université peut passer par les panneaux d'affichage de chaque UFR, mais les étudiants ne sont en moyenne que 19% à les consulter (15% en sciences économiques et 21% en sciences juridi-

ques). En fait, 46% des enquêtés de sciences économiques ne savent pas où se situent ces panneaux, de même que 40% en sciences juridiques et 34% en sciences humaines. De nombreuses informations sont fournies au moment de la réunion de pré-rentrée à laquelle 72% des enquêtés ont assisté. Cette réunion est la première occasion qu'ont les étudiants de découvrir leurs futurs enseignants ainsi que les différents responsables des services administratifs de l'Université. C'est également le moment où la démarche à suivre pour effectuer leur inscription pédagogique et les enjeux de cette inscription leur sont présentés. Cette réunion se déroule environ deux semaines avant le début des cours et à cette date tous les étudiants doivent être inscrits administrativement. En 2011, 71% des étudiants de

sciences économiques et de sciences juridiques ont assisté à la réunion de pré-rentrée. Ils sont 76% en sciences humaines. Cependant ces proportions varient fortement d'une UFR à l'autre : 53% en A.E.S. et 80% en Histoire. Toutes choses égales par ailleurs, on peut noter que les étudiants qui ont assisté à la réunion de pré-rentrée déclarent moins souvent avoir eu des difficultés pour obtenir des informations sur le déroulement des enseignements sur l'année (29% contre 37% parmi ceux n'ayant pas assisté à la réunion), et sur le planning des CM et TD (15% contre 21%).

Enfin, le site internet de l'Université est consulté au moins occasionnellement par environ 80% des enquêtés ces dernières années.

Les enseignants, quant à eux, peuvent plus spécifiquement passer par l'Espace Pédagogique Interactif pour communiquer avec les étudiants. Cet espace est pratiquement connu de tous. En 2010 comme en 2011, seuls 11% des enquêtés ne le connaissent pas. Mais en sciences économiques, la proportion est passée de 3% à 6% entre les deux enquêtes alors qu'en sciences juridiques, elle passait de 14% à 10%. Parmi ceux qui connaissent cet espace, rares sont ceux qui ne le consultent jamais : 3% en sciences économiques et 7% en sciences humaines en 2010 comme en 2011, et en sciences juridiques 11% en 2010 et 7% en 2011. Cette dernière baisse est probablement liée au fait qu'en sciences juridiques 73% des étudiants ont déclaré en 2011 que les enseignants utilisaient cet espace contre en 65% en 2010. Dans les autres domaines, cette proportion est restée stable entre les deux enquêtes : environ 77% en sciences économiques et 87% en sciences humaines.



Observatoire des Résultats, de l'Insertion professionnelle et de la Vie Etudiante

Centre Pierre Mendès France
bureau C19-07
90, rue de Tolbiac
75013 PARIS
Téléphone : 01 44 07 88 40

Messagerie :
orive@univ-paris1.fr

L'ORIVE est un service rattaché directement à la Présidence de l'Université Paris 1 qui réalise, outre les enquêtes auprès des étudiants inscrits en L1, des enquêtes sur l'évaluation de la formation et des enseignements de la L1 au M1 ainsi que sur l'insertion professionnelle des diplômés de Master. L'ORIVE calcule également les indicateurs de réussite des étudiants.

RETROUVEZ TOUTES LES PUBLICATIONS DE L'ORIVE SUR NOTRE
SITE INTERNET :

<http://orive.univ-paris1.fr/>

Directeur de la publication :
Philippe Boutry
Rédacteur en chef :
Marlène Lamy

Odile FERRY